



L'Ordre de la Libération et Les Compagnons de la Libération nivernais

Eric SEGONNE



PRÉFACE



Voici rassemblés pour la première fois sur un monument les sept Compagnons de la Libération nivernais.

Eux que tout séparait ; le lieu de naissance, l'âge, l'origine sociale, le métier.

Eux qui auraient pu, comme les autres, courber l'échine et attendre patiemment que l'Occupation allemande prenne fin.

Mais eux qui eurent en commun de refuser la fatalité de la défaite, de l'Occupation et la perte de liberté.

Et qui s'engagèrent au péril de leur vie dans des combats en France ou à l'étranger.

Ils furent – avec d'autres – l'honneur de la France.

Ceux qui avaient survécu reprirent, à la Libération, leur vie quotidienne, sans se vanter de ce qu'ils avaient fait.

Il était donc juste qu'honneur leur soit rendu, publiquement et de façon pérenne, dans ce département dont ils étaient issus.

C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental de la Nièvre a soutenu l'initiative d'Eric Segonne qu'il faut ici, à nouveau, remercier.

Patrice Joly
Président du Conseil départemental de la Nièvre

A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

PRÉFACE



Je remercie tout particulièrement Eric Segonne, neveu de Henry Bouquillard, qui a permis de réunir des destins nivernais exceptionnels ayant tissé l'épopée de la France libre. A son initiative, une stèle a été érigée place de la Résistance, à Nevers, à la mémoire de sept Compagnons nivernais de la Libération. Les noms, Maurice Bonté, Henry Bouquillard, Charles Cliquet, Paul Jourdier, Jacques Renard, Pierre de Saint Péreuse et Élie-France Touchaleaume, sont désormais gravés à jamais dans la pierre.

A l'âge où l'on ne sait pas que les actes deviendront légende, ces compagnons, à la médaille aux couleurs de l'espoir et du deuil, ont été des combattants de la première heure avant d'être héroïques. Choisis parmi ceux qui, à un moment ou à un autre, ont pris le risque de s'opposer au régime de Vichy, c'est au travers de cet Ordre de la Libération, que le Général de Gaulle a voulu surtout saluer leur engagement précoce à ses côtés.

Pierre Brossolette, également Compagnon de la Libération, disait dans son discours d'hommage aux morts de la France Combattante du 18 juin 1943 : « Les rides qui fanaient le visage de la Patrie, les morts de la France combattante les ont effacées; les larmes d'impuissance qu'elle versait, ils les ont essuyées; les fautes dont le poids la courbait, ils les ont rachetées. »

Que les noms des Compagnons de la Libération gravés sur cette stèle, nous aident à perpétuer la mémoire de ces héros et interpellent les générations futures afin qu'elles sachent que le prix de nos libertés à un coût, celui du sang versé par ceux qui se sont sacrifiés pour les préserver !

Perpétuons la mémoire des héros de l'histoire auxquels nous devons tout !

Denis Thuriot
Maire de Nevers

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Thuriot', positioned below the printed name.

SOMMAIRE



5

**Les 7 Compagnons de la Libération nivernais,
d'origine et d'adoption**

7 Qui sont-ils ?

Mais qu'est-ce qu'un « Compagnon de la Libération » ?

18 Les Compagnons ayant combattu dans la Nièvre

19

**Cérémonie d'hommage aux Compagnons nivernais
11 septembre 2016**

26

**Le regard de trois descendants de Compagnons
nivernais sur leur parent**

31

**Les Compagnons de la Libération nivernais
en images**

43

**Postface de François Broche,
Les Compagnons de l'histoire de France.**

Les 7 Compagnons de la Libération nivernais, d'origine et d'adoption



"ENBAIRI-BERBAKO IKOIZEN MUGI"
 A LA MEMOIRE
 DES COMBATTANTS DE LA LIBERATION
 NORMANDE
 Maurice BONER
 1914 - 1998
 Chevalier de la Légion d'honneur des Vétérans Français
 Henry BOUQUILLON
 1905 - 1994
 Mort pour la France
 Président du Comité de l'Armée de l'Air
 Institut National Français de la Libération
 Charles CLUZET
 1891 - 1950
 Engagé à l'Armée de l'Air
 Président du Comité de l'Armée de l'Air
 Paul JOUILLON
 1901 - 1995
 Chevalier de la Légion d'honneur des Vétérans Français
 Jacques RENARD
 1914 - 1994
 Mort pour la France
 Institut National Français de la Libération
 Pierre THOUVENOT de SAINT-PERDUE
 1910 - 1995
 Chevalier de la Légion d'honneur des Vétérans Français
 Chevalier de la Légion d'honneur des Vétérans Français
 Chevalier de la Légion d'honneur des Vétérans Français

Qui sont-ils et qu'est-ce qu'un « Compagnon de la Libération » ?

Qui sont-ils?



Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain demande à l'armée française de cesser le combat et entame des pourparlers avec l'ennemi.



« Français!

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie. »

En réplique à cette demande, le général de Gaulle, qui se trouve à Londres, lance un appel à la poursuite du combat et à la résistance sur les antennes de la BBC le lendemain 18 juin.



« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos en-

nemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres. »

Très peu de gens vont entendre cet appel. Par contre, celui du maréchal Pétain est lui entendu, et va être le facteur déclencheur du départ de Français, femmes et hommes, civils ou militaires, vers le Royaume Uni ses dominions et ses colonies, pour continuer la lutte à leurs côtés.

Le colonel Fred Moore, dernier chancelier de l'ordre de la libération, alors qu'il a 20 ans, dira :

« Lundi 17 juin, à Brest. Toute la journée nous assistons consternés au passage de longues files de véhicules chargés de troupes et de matériels divers du corps expéditionnaire Britannique qui s'apprête à embarquer [...] L'après-midi les hauts parleurs installés, place du champ-de-Bataille [...] diffusent la triste déclaration de Pétain qui demande l'armistice. Mon frère et moi nous regardons tristement mais nous découvrons dans les yeux de l'autre, le même espoir : continuer. Dès le soir nous annonçons à nos parents que nous avons décidé de rejoindre l'Angleterre pour nous engager. [...] »¹

Les ralliements au général De Gaulle vont se faire de différentes manières.

Ceux qui se trouvent au Royaume Uni lui feront allégeance sur place. Les plus nombreux viendront de France et des colonies.

*1 Henri Weill, "Les Compagnons de la Libération, Résister à 20ans" édition Privat 2006.

Des soldats sans unité, ou en unités constituées, se retrouvent en Angleterre à la suite des différentes évacuations, Dunkerque, Le Havre, Cherbourg, etc... En unités constituées comme après le désengagement du corps expéditionnaire Franco-Britannique de Narvik en Norvège. Parmi ces unités se trouvent le 6^e B.C.A et la 13^e D.B.L.E, un petit nombre rejoindra la France Libre, les autres seront rapatriés.

Maurice Bonté est l'un de ces légionnaires. Il est né à Zonnebeke en Belgique le 22 Septembre 1904, Sergent à la 13^e Demi Brigade de Légion Étrangère, il sera le témoin actif de tous les combats de la France Libre, en Afrique, en Italie et en France. Blessé deux fois, le 23 octobre 1942 à El Alamein puis le 4 octobre 1944 dans les Vosges, il n'en reprendra pas moins le combat. Après la guerre, il trouvera un emploi d'ouvrier agricole à Saint Père dans la Nièvre, village où il repose aujourd'hui.



© Musée de l'ordre de la Libération
MAURICE BONTÉ

D'autres rejoindront par bateaux :

- de France, comme les 115 élèves pilotes qui sous les ordres du lieutenant Édouard Pinot, commandant l'école de pilotage de Morlaix, embarquent sur «le Tréboulste» où les pêcheurs de l'île de Sein qui, à bord de leurs chalutiers gagneront la Grande Bretagne.
- d'Afrique du Nord où des pilotes se joindront, déguisés en soldats Polonais, aux troupes polonaises qui embarquent sur les navires de la marine Britannique pour rejoindre Gibraltar.

Henry Bouquillard est l'un de ces pilotes. Il est né à Nevers le 14 Juin 1908. Il rejoint la France Libre à Gibraltar en Juillet 1940. Sous-Lieutenant des Forces Aériennes Françaises Libres, il prendra part, à la Bataille d'Angleterre au sein du 249 Squadron de la Royal Air Force, et apportera le 16 octobre 1940, la première victoire aérienne d'un Français Libre au-dessus de l'Angleterre. Il sera grièvement blessé en combat aérien, le 25 octobre 1940, à peine rétabli, il intègrera le 615 Squadron de la Royal Air Force. Abattu le 11 mars 1941, il sera le premier pilote Français à trouver la mort en combat aérien au-dessus l'Angleterre. Mort pour la France, Il repose aujourd'hui à Nevers.



© Eric Segonne
HENRY BOUQUILLARD

Des unités de la marine nationale vont participer aux diverses évacuations, vers l'Angleterre, des poches qui se sont formées le long du littoral Atlantique, là où l'armée française s'est retranchée. Des bâtiments resteront et formeront plus tard l'armature des Forces Navales Françaises Libres.

Élie-France Touchaleaume est l'un de ces marins. Il est né à Lormes le 15 octobre 1914. Enseigne de Vaisseau de Première Classe, il rejoint la France Libre en Grande Bretagne en Juillet 1940 sur le «Patrouilleur 41» qu'il commande. Il participera à la création du 1er Bataillon de Fusiliers Marins. À la tête d'une des compagnies du bataillon, il prendra part aux premiers combats de la France Libre en Afrique. Grièvement blessé le 17 juin 1941, il quittera ses Fusiliers Marins. Nommé lieutenant de vaisseau il commandera successivement, le patrouilleur « Viking » puis l'Aviso « La Moqueuse » en Méditerranée Orientale.

En 1943 dans l'Atlantique Nord, chargé de la protection des convois, il commandera la Corvette « Lobélia » avec laquelle il coulera un Sous-Marin Allemand. En 1944, affecté à L'Etat-Major de la Marine à Brest, il participera à la libération de la ville et organisera le siège et la libération de Lorient avec les Forces Françaises de l'Intérieur. Il démissionnera de l'armée en 1948. Il sera rappelé en 1956 pour l'opération de Suez. Il repose aujourd'hui à Lormes.

Les ralliements se feront aussi par avions. Solitaires ou en groupes, les pilotes vont, en décollant de France ou d'Afrique du Nord, rejoindre la Grande Bretagne ou Gibraltar.

Pierre Tassin de Saint Péreuse est l'un de ces pilotes. Il est né à Moulins-sur-Allier le 2 juillet 1910. Lieutenant, il rejoint la France Libre à Gibraltar en juillet 1940. Il sera affecté, en Afrique, au premier groupe de Bombardement Français Libre, avec lequel il participera aux opérations de soutien de la colonne Leclerc. Promu commandant, il dirigera ce qui sera alors devenu le Groupe de Bombardement Lorrain. Nommé Lieutenant-Colonel, il prendra le com-



ÉLIE-FRANCE TOUCHALEAUME



PIERRE de SAINT PÉREUSE

mandement du Groupe de Bombardement Bretagne. Victime d'un très grave accident d'avion, il sera amputé de la jambe droite. Ne pouvant plus voler, il sera affecté au sein de l'Etat-major des Forces Aériennes Françaises Libres en Angleterre. Il démissionnera de l'armée en 1962. Il repose aujourd'hui à Saint Péreuse.

Une autre forme de ralliement consistera à rejoindre, avec armes et bagages, les troupes britanniques les plus proches pour combattre à leurs côtés.

Paul Jourdi est l'un de ces hommes. Il est né à Nevers le 20 octobre 1907. Chef d'Escadrons au 1^{er} Spahis Marocains. Le 30 juin 1940, il convainc ses spahis, de passer en Palestine, pour continuer le combat aux côtés des Britanniques. Le 2 janvier 1941, au cours de la campagne d'Erythrée, il participera à la dernière charge au sabre de la cavalerie française et apportera à la France Libre son premier succès terrestre face à l'ennemi. À l'été 1942, sa détermination, permettra de transformer ses escadrons de Spahis en un régiment blindé, le 1^{er} Régiment de Marche de Spahis Marocains, qui deviendra régiment de reconnaissance de la 2^e DB. En septembre 1942, Il sera appelé à prendre le commandement du Groupe d'Escadrons Légers Nord Syrie à Alep. Fin 1943, il sera nommé chef du cabinet militaire du Résident Général de France en Tunisie. Après la guerre, il poursuivra sa carrière militaire jusqu'en 1961. Il repose aujourd'hui à Verneuil.



Ce choix de continuer le combat n'est pas simple, Romain Gary le résume bien dans sa préface du livre de Claude-Raoul Duval "Ciel de Sable" :

«Pour nous, il fallait rompre avec la France du moment pour demeurer fidèles à la France historique, celle de Montaigne, de Gambetta et de Jaurès, ou, comme devait écrire de Gaulle, pour demeurer fidèles « à une certaine idée de la France ». Pour assumer cette fidélité, il nous avait fallu accepter d'être déserteurs, condamnés à mort par contumace, abandonner nos familles, se joindre aux troupes britanniques au moment même

où la flotte anglaise venait de couler la flotte française à Mers-el-Kébir. Tout cela alors que plus de 80 % des Français étaient fermement derrière Pétain. Il fallait avoir une foi singulièrement sourde et aveugle pour être sûr d'être fidèle. »²

^{*2} Claude-Raoul Duval, "Ciel de Sable" Édition France Empire 1978.

D'autres préféreront rester sur le territoire national pour combattre dans l'ombre. Ils vont seuls ou en groupe commencer un travail de résistance qui sera la base des grands réseaux à venir.

Charles Cliquet est l'un de ces hommes. Il est né à Imphy le 21 janvier 1891. Résistant de la première heure, dès juin 1940. D'abord seul avec son épouse, puis avec différents réseaux de résistance, ils porteront assistance à des soldats et des aviateurs Français et Alliés, à des résistants, ils rassembleront des renseignements et cela, avant et après la suppression de la ligne de démarcation. Il sera arrêté plusieurs fois sur dénonciation puis libéré, la dernière lui fut fatale, arrêté par la gestapo, le 23 mars 1943, il sera envoyé à Bourges, où interrogé et torturé pendant 17 jours, il ne parlera pas. Déporté à Buchenwald il sera affecté à différents Kommandos de travail. Très affaibli par cette expérience tragique, il ne survivra que quelques années après la guerre. Il repose aujourd'hui à Vierzon.



Jacques Renard est l'un de ces hommes. Il est né à Saint Léger de Fougeret le 16 avril 1914. Pupille de la Nation, son père a été tué le 11 septembre 1914. Enseigne de Vaisseau de Première Classe, démobilisé, il entre en résistance dès Novembre 1940. Responsable, successivement, de nombreux réseaux, il dirigera et participera à plusieurs actions de sabotage. Nommé Chef des Forces Françaises de l'Intérieur de la région R2 (Marseille-Nice). Dénoncé, il sera arrêté le 28 juillet 1944. Il sera torturé et exécuté sommairement sur le chemin de l'Ariane à Nice, avec 20 autres personnes, le 15 août 1944, en représailles au débarquement de Provence. Mort pour la France, il repose aujourd'hui à Nice. Ces sept Français Libres seront faits «Compagnon de la Libération».



Mais qu'est-ce qu'un "Compagnon de la Libération" ?



Après l'échec de l'opération «Menace» sur Dakar devant le peu de ralliement et la peur d'un certain découragement de ceux qui l'ont rejoint, après les combats fratricides du Gabon et le rapprochement entre Londres et Vichy, le général De Gaulle se doit d'affirmer sa position de chef des Français Libres.

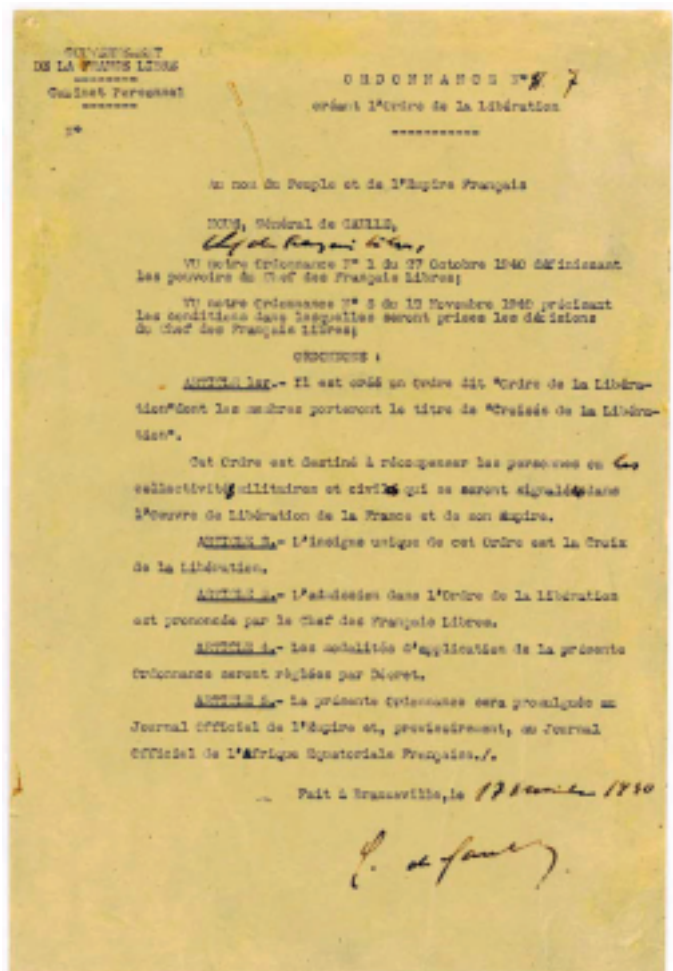
En conséquence, le général de Gaulle, chef de la France Libre, ne se sentant pas en mesure de décerner la Légion d'Honneur, crée, à Brazzaville au Gabon, par l'ordonnance n°7 du 16 novembre 1940, l'Ordre de la Libération.

Il est destiné « à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ».

Il ne comporte qu'un seul grade.

Ses titulaires ont droit au titre de «Compagnon de la Libération».

Il n'y aura qu'un seul «Grand Maître», le Général de Gaulle, son créateur.



Le 29 Janvier 1941, Le Général de Gaulle édite un décret réglant l'organisation de l'Ordre de la Libération. Il est publié au journal officiel de la France Libre le 25 février 1941.

DECRET RÉGLANT L'ORGANISATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Le Général de Gaulle
Chef des Français Libres,

Décrète :

ART. 1 - En exécution de l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 instituant un Ordre de la Libération, il est créé un Conseil de l'Ordre de la Libération.

Ce Conseil, qui sera présidé par le Chef des Français Libres, sera composé de cinq membres, dont l'un remplira les fonctions de Chancelier.

Sont nommés Compagnons de la Libération et Membres du Conseil :

- Le Capitaine de Vaisseau Thierry d'Argenlieu,
- Le Gouverneur Général Eboué,
- Le Lieutenant d'Ollonde,
- L'Officier radiotélégraphiste de la Marine Marchande Popieul,
- L'Adjudant Aviateur Bouquillard ;

Le Capitaine de Vaisseau Thierry d'Argenlieu est nommé Chancelier.

ART. 2 - Le Conseil de l'Ordre de la Libération se réunira une fois tous les trois mois, si les opérations militaires le permettent et, extraordinairement sur la convocation du Chef des Français Libres.

Le registre de ses délibérations sera tenu par un Secrétaire qui sera dépositaire du sceau de l'Ordre.

Le Conseil délibérera et émettra un avis sur toutes les propositions qui seront soumises au Chef des Français Libres : celui-ci pourra également consulter séparément un ou plusieurs membres du Conseil qui donneront leur réponse par écrit.

ART. 3 L'insigne de l'Ordre de la Libération consistera dans un écu, portant un glaive surchargé d'une Croix de Lorraine,

avec, au revers, cet exergue :

« PATRIAM SERVANDO VICTORIAM TULIT »

Le ruban de moire verte et noire, symbolisera le deuil et l'espérance de la Patrie.

ART. 4 - La Croix de la Libération sera décernée, par voie de Décret, par le Chef des Français Libres, après avis du Conseil de l'Ordre, soit de son propre mouvement, soit sur les propositions qui auront été faites par les Hauts Commissaires, les Gouverneurs Généraux et Gouverneurs de Colonies, par les représentants du Chef des Français Libres à l'étranger, par les membres du Conseil de l'Empire ou par toutes autres personnes auxquelles elles auront été demandées.

ART. 5 - La Croix de la Libération sera solennellement remise à son titulaire par le Chef des Français Libres ou, en son nom, par toute personne par lui commise à cet effet.

Les étrangers qui auront rendu à la cause de la France Libre des services signalés pourront recevoir la Croix de la Libération et seront considérés comme membres de l'Ordre de la Libération.

ART. 6 - La discipline de l'Ordre de la Libération sera maintenue par le Conseil : celui-ci pourra émettre des blâmes ou proposer l'exclusion qui sera prononcée par le Chef des Français Libres.

L'exclusion pourra être prononcée pour tout acte contraire à l'honneur commis par les titulaires de la Croix de la Libération, sans préjudice des sanctions disciplinaires ou pénales encourues, que l'acte incriminé ait été commis après l'attribution de la Croix de la Libération ou qu'il ait été commis antérieurement mais découvert ou porté à la connaissance du Conseil après cette attribution.

ART. 7 - Des arrêtés régleront les modalités d'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la France Libre.

Fait à Londres, le 29 janvier 1941
C. DE GAULLE

DECRET

régiant l'organisation de l'Ordre de la Libération.

Le Général de Gaulle,
Chef des Français Libres,

Décète :

Art. 1.—En exécution de l'Ordonnance No. 7, du 16 novembre 1940, instituant un Ordre de la Libération, il est créé un Conseil de l'Ordre de la Libération.

Ce Conseil, qui sera présidé par le Chef des Français Libres, sera composé de cinq membres, dont l'un remplira les fonctions de Chancelier.

Sont nommés Compagnons de la Libération et membres du Conseil :

le Capitaine de Vaisseau Thierry d'Argenlieu;
le Gouverneur Général Ebsé;
le Lieutenant d'Ollonde;
l'Officier radiotélégraphiste de la Marine Marchande Popieul;

l'Adjudant-aviateur Bouquillard.
Le Capitaine de Vaisseau Thierry d'Argenlieu est nommé Chancelier.

Art. 2.—Le Conseil de l'Ordre de la Libération se réunira une fois tous les trois mois, si les opérations militaires le permettent, et, extraordinairement, sur la convocation du Chef des Français Libres.

Le registre de ses délibérations sera tenu par un secrétaire, qui sera dépositaire du sceau de l'Ordre.

Le Conseil délibérera et émettra un avis sur toutes les propositions qui seront soumises au Chef des Français Libres; celui-ci pourra également consulter séparément un ou plusieurs membres du Conseil, qui donneront leur réponse par écrit.

Art. 3.—L'insigne de l'Ordre de la Libération consistera dans un écu, portant un glaive surchargé d'une Croix de Lorraine.

avec, au revers, cet exergue :
"Patriam Servando Victoriam Tulit."
Le ruban, de moire verte et noire, symbolisera le deuil et l'espérance de la Patrie.

Art. 4.—La Croix de la Libération sera décernée, par voie de décret, par le Chef des Français Libres après avis du Conseil de l'Ordre, soit de son propre mouvement, soit sur les propositions qui auront été faites par les Hauts-Commissaires, les Gouverneurs Généraux et Gouverneurs des Colonies, par les représentants du Chef des Français Libres à l'étranger, par les membres du Conseil de Défense de l'Empire ou par toutes autres personnes auxquelles elles auront été demandées.

Art. 5.—La Croix de la Libération sera solennellement remise à son titulaire par le Chef des Français Libres ou, en son nom, par toute personne par lui choisie à cet effet.

Les étrangers qui auront rendu à la cause de la France Libre des services signalés pourront recevoir la Croix de la Libération et seront considérés comme membres de l'Ordre de la Libération.

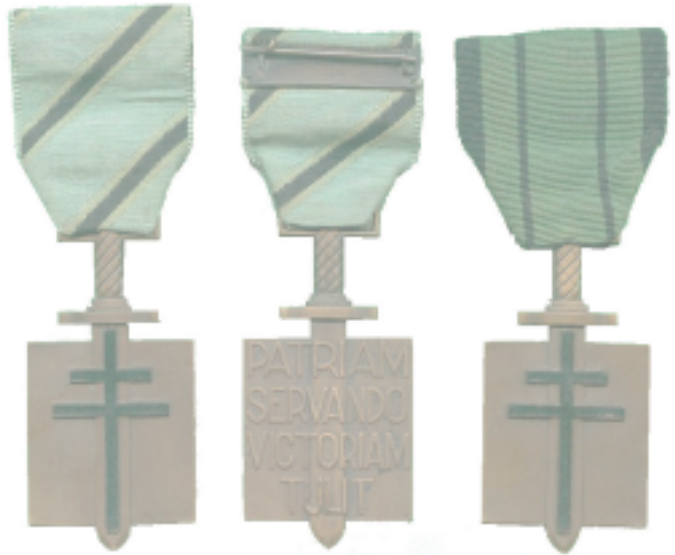
Art. 6.—La discipline de l'Ordre de la Libération sera maintenue par le Conseil; celui-ci pourra émettre des blâmes ou

proposer l'exclusion qui sera prononcée par le Chef des Français Libres.

L'exclusion pourra être prononcée pour tout acte contraire à l'honneur commis par les titulaires de la Croix de la Libération, sans préjudice des sanctions disciplinaires ou pénales encourues, que l'acte incriminé ait été commis après l'attribution de la Croix de la Libération ou qu'il ait été commis antérieurement mais découvert ou porté à la connaissance du Conseil après cette attribution.

Art. 7.—Des arrêtés régleront les modalités d'application du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la France Libre.

Fait à Londres le 29 janvier 1941.
C. DE GAULLE.



« L'insigne de l'Ordre de la Libération consistera dans un écu, portant un glaive surchargé d'une Croix de Lorraine avec, au revers, cet exergue :

«PATRIAM SERVANDO VICTORIAM TULIT»

(« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire»)

Le ruban de moire verte et noire, symbolisera le deuil et l'espérance de la Patrie »



La Croix de la Libération va être attribuée de 1941 à 1946 à :



1036 Compagnons. Parmi eux on trouve :

6 Femmes Compagnons
72 Compagnons étrangers et d'origine étrangère
271 Compagnons l'ont été à titre posthume

18 Unités Combattantes :

Armée de Terre :

Bataillon de marche n°2
13ème demi-brigade de Légion étrangère
Bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique
Régiment de marche du Tchad
2ème régiment d'infanterie coloniale
1er régiment d'artillerie coloniale
1/3ème régiment d'artillerie coloniale
1er régiment de marche de spahis marocains
501ème régiment de chars de combat

Armée de l'Air :

L'escadrille française de chasse n°1
Régiment de chasse Normandie-Niemen
2ème régiment de chasseurs parachutistes de l'armée
de l'air
Groupe de bombardement Lorraine
Groupe de chasse Ile-de-France
Groupe de chasse Alsace

La Marine :

Sous-marin Rubis
Corvette Aconit
1er régiment de fusiliers marins

5 Communes :

Nantes
Grenoble
Paris
Vassieux-en-Vercors
L'Île de Sein

Le 29 janvier 1945, le général de Gaulle préside un conseil de l'ordre (chose très rare). A cette occasion, il déclare à l'amiral d'Argenlieu qu'il estime à 2 ou 3000 le nombre total de croix de la Libération à attribuer.

À la suite de son départ de la tête de l'état, le 20 janvier 1946, le général de Gaulle décide, le 23 janvier 1946, de signer le décret de forclusion de l'ordre de la Libération. Le nombre des compagnons de la Libération s'élèvent alors à 1036 personnes auxquelles il faut ajouter cinq communes françaises et dix-huit unités combattantes.

«A deux reprises, l'Ordre sera exceptionnellement ouvert de nouveau par le général de Gaulle, qui attribuera la croix de la Libération à Sir Winston Churchill (1958) et au Roi d'Angleterre George VI (1960), portant ainsi le nombre définitif des personnes titulaires de cette haute distinction à 1 038.»^{*3}

D'après le critère de sélection retenu par l'Ordre de la Libération (leur lieu de naissance), **la Nièvre compte officiellement, cinq Compagnons :**

Deux à Nevers :

Henry Bouquillard, Compagnon de la Libération du 29 janvier 1941.

Paul Jourdier, Compagnon de la Libération du 1er février 1941.

Un à Imphy :

Charles Cliquet, Compagnon de la Libération du 26 septembre 1945.

Un à Lormes :

Élie-France Touchaleaume, Compagnon de la Libération du 17 novembre 1945.

Un à Saint-Léger de Fougeret :

Jacques Renard, Compagnon de la Libération du 19 octobre 1945.

Alors pourquoi sept ?

Les deux autres Compagnons dit d'adoption sont :

Maurice Bonté, Compagnon de la Libération du 7 mars 1945

Et, Pierre Tassin de Saint Péreuse, Compagnon de la Libération du 26 juin 1941

Maurice Bonté est un citoyen Belge qui, engagé dans la légion étrangère, a participé à tous les combats de la France Libre. Après la guerre il a vécu à St Père, près de Cosne sur Loire, où il a été inhumé.

Pierre Tassin de Saint Péreuse appartient lui à une vieille famille Nivernaise, et bien qu'il soit né à Moulins dans l'Allier, la maison familiale est à St Péreuse, là où il a été inhumé.

Ces deux Compagnons ne pouvaient donc être absents de l'hommage rendu à leurs camarades, et leur nom se devait d'être gravé sur la stèle avec celui des cinq autres.

Ces Compagnons d'origines sociales très différentes, sont à eux sept une image forte des forces ayant constitué les armées de la France Libre.

Les forces terrestres avec Maurice Bonté pour l'infanterie, Paul Jourdier pour la cavalerie et les blindés.

Les forces aériennes avec Henry Bouquillard pour la chasse et Pierre Tassin de Saint Péreuse pour le bombardement.

Les forces navales avec Élie-France Touchaleaume pour les fusiliers marins et les bâtiments de combat.

La résistance intérieure avec Charles Cliquet et Jacques Renard.

Cet engagement, deux d'entre eux, Henry Bouquillard et Jacques Renard, le paieront de leur vie, les cinq autres en garderont les stigmates dans leur corps et dans leur esprit.

^{*3} <http://www.ordredelaliberation.fr/>

Les Compagnons ayant combattu dans la Nièvre



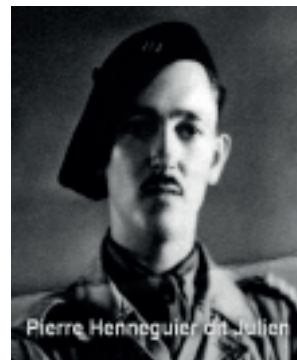
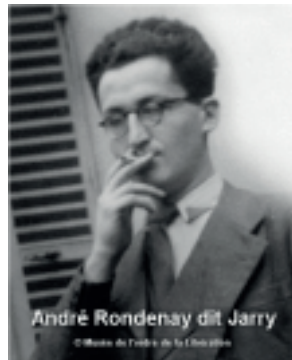
Bien qu'ils ne soient pas Nivernais, je ne puis omettre, la présence dans la Nièvre, entre juin et août 1944, de cinq autres Compagnons de la Libération, parmi les vingt-huit hommes, qui, aux ordres d'André Rondenay (dit Jarry) et de Pierre Henneguier (dit Julien), arrivent de Paris, le 6 Juin 1944 au Château de la Chaume-aux-Veaux, sur la commune de Brassy, dans le cadre de la mission « Patchouli », mission qui a pour but de retarder la montée de renfort allemand vers la Normandie. Ils y créeront le Maquis «Julien».

Le 15 juin, deux de ces Compagnons, Pierre Briout et François Fouquat, avec cinq autres camarades, trois du maquis Julien, Marcel Courtot, Antoine Philippi, Bernard Renault et deux du maquis Camille, Pierre Mounier et Henry Valin, seront blessés dans une embuscade, et achevés de la manière la plus barbare, à coups de bottes, par les allemands, à l'étang du merle sur la commune de Crux la Ville.

Deux autres de ces Compagnons, Alain Grout de Beaufort et André Rondenay, qui, rappelés à Paris y seront arrêtés. Avec d'autres camarades, ils seront extraits du train qui doit les emmener en déportation, et exécutés sommairement dans le bois de Domont (Val d'Oise) le 15 Août 1944.

Le dernier des cinq, Marcel Suarès, survivra à la guerre. Pour l'anecdote c'est lui qui avec deux camarades, Marcel Bontemps et Jean Le Redon ont capturé une automitrailleuse Panhard à Paris, et l'ont ramenée dans la Nièvre à travers les lignes allemandes ; véhicule présent dans les rangs des résistants du bataillon Julien qui défilent à Nevers le 9 septembre 1944.

Le maquis Julien est installé, avec le maquis Camille, à Vermot, sur la commune de Dun les Places, où de très violents combats se dérouleront les 25 et 26 juin 1944. Les conséquences de ces combats seront terribles pour Dun-les-Places, Montsauche-les-Settons, Planchez etc...^{*4}



^{*4} Marcel Vigreux, "Le Morvan pendant la Seconde Guerre Mondiale" ARORM 2009.
"Dictionnaire de la France Libre" Collectif Collection Bouquins Robert Laffont 2010.

**Cérémonie d'hommage aux
Compagnons nivernais
11 septembre 2016**



Dimanche 11 septembre, la stèle est voilée par un drapeau confectionné par Charlotte Segonne. Une composition florale en forme de croix de Lorraine, hommage de la mairie est posée devant la stèle.



Christine Durand, Fred Moore, Christine Segonne

10h premier contact avec les unités présentes à la délégation militaire, la 13ème D.B.L.E pour Bonté, le 1er Régiment de Spahis pour Jourdiere, le Bretagne et le lorrain pour Saint Péreuse et enfin l'Ecole des Fusiliers Marins Commandos de Lorient pour Touchaleaume, pour Bouquillard c'est le Général Paul Lyall (OBE).

11h15 arrivée du Colonel Fred Moore, notre chancelier est ravi d'être parmi nous, sa gentillesse est touchante. Arrivée de Génia Oboeuf. On a expliqué le parcours de cette femme au chancelier. Ils se sont pris la main, leurs regards se sont croisés, le chancelier lui a dit « Ce que vous avez dû vivre madame » et Génia Oboeuf lui a répondu « et vous aussi monsieur ». Il a semblé que ces deux êtres qui se voyaient pour la première fois, se reconnaissaient et qu'ils s'étaient toujours connus..... moment d'émotion intense hors du temps.



Fred Moore et Génia Oboeuf

Cérémonie au monument de la résistance



La cérémonie finie, tout le monde se dirige vers la stèle et se place aux endroits prédéfinis pour chacun. Le colonel Moore et Génia Oboeuf sont entourés des familles de compagnons, les unités sont à droite de la stèle, les portes drapeaux l'entourent, la foule et les officiels prennent place. Les enfants du pôle vocal du collège Victor Hugo et leurs chefs de choeurs Cyril Lohbrunner et Léa Ravaud sont prêts.



Les familles



*Les Unités présentes : de gauche à droite,
La 13ème Demi-Brigade de Légion Etrangère, Le 1er Régiment de Spahis, le Bretagne, le Lorraine,
L'Ecole des Fusiliers Marins Commandos de Lorient*



*Le pôle vocal du collège Victor Hugo et les Officiels avec le Général Paul Lyall, Attaché de Défense de l'Am-
bassade de Grande Bretagne*

La cérémonie de dévoilement de la stèle peut commencer.

Le délégué de l'association des familles de Compagnons de la libération, monsieur Eric Segonne, prend la parole pour remercier les donateurs, les autorités présentes et honorer les Compagnons Nivernais

Vient enfin le moment du dévoilement de la stèle par le colonel Moore et le délégué de l'A.F.C.L



La stèle est dévoilée et un représentant de chaque unité plie le drapeau qui la recouvrait.
Nous nous recueillons. L'émotion du Colonel Fred Moore est très visible.



Dévoilement de la stèle avec le colonel Moore



Le Général Lyall s'avance, accompagné de la gagnante du concours national de la résistance et de la déportation nivernais 2016 et d'un jeune sapeur-pompier, et dépose une gerbe de coquelicots (Poppys) avec ces mots :

« Ils étaient dans l'ombre loin d'ici, mais nous ne les oublierons jamais. »

Signé : l'ambassadeur du Royaume-Uni et son équipe.

Les enfants du pôle vocal du collège Victor Hugo sous la direction de Cyril Lohbrunner entonnent la Complainte du Partisan, du Compagnon Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

Une intense émotion s'empare de l'assistance.

Puis la Marseillaise retentit, chantée par les enfants, et reprise en chœur par la foule présente.

Puis viennent les prises de paroles.

Monsieur le maire de Nevers, Denis Thuriot,

Madame la vice-présidente du conseil départemental, Delphine Fleury,

Madame la députée, Martine Carillon-Couvreur,

et Monsieur le préfet de la Nièvre, Jean-Pierre Condemine.

À la fin de la cérémonie un cocktail est offert par la ville de Nevers, à la délégation militaire où une exposition sur les compagnons de la libération nivernais et la France libre est visible.



La Stèle.

Érigée Place de la Résistance à Nevers,
à l'initiative du délégué pour la Nièvre
de l'Association des Familles
de Compagnon de la Libération.
Elle est dévoilée le 11 Septembre 2016
par le Colonel Fred Moore, dernier
Chancelier de l'Ordre de la Libération
et délégué national du conseil national des
communes "Compagnon de la Libération",
en présence des autorités civiles
et militaires de la ville et du département.
Elle est en pierre de Bourgogne et à été
réalisée par Monsieur Guy Martin,
tailleur de pierre à Garchizy.

Le 20 août 1940,
Sir Winston Churchill déclare
à la chambre des communes :
« Tous ces Français libres ont été
condamnés à mort par Vichy ;
mais le jour se lèvera,
aussi sûrement que le soleil demain,
où leurs noms,
riches d'honneurs reconnus,
seront gravés dans la pierre
de toutes les rues et
de tous les villages
d'une France rendue
à sa pleine liberté
et à son ancienne renommée,
dans une Europe sauvée »
Cela est chose faite à Nevers.



Un flyer souvenir est distribué aux familles ainsi qu'aux personnes présentes.

*« Sans nous, il fallait unifier avec la France
du moment pour demeurer fidèles
à la France historique,
celle de Saint-Louis, de Louis-le-Grand et de Jeanne,
en remuant devant l'ennemi de Bouille,
pour demeurer fidèles
« à une certaine idée de la France ».
Sans aucun de cette fidélité,
il nous aurait fallu accepter d'être désestés,
condamnés à mort par contumace,
abandonnés nos familles,
se joindre aux troupes britanniques
au moment même où la flotte anglaise avait de
côté la flotte française à New-et-Kéris.
Tout cela alors que plus de 80 % des Français
étaient fermement dévoués à l'ennemi.
Il fallait avoir une foi singulièrement
souple et aveugle pour être un d'être fidèle ».*

Remerciements à :
Rimé Bille, Henry Bouquillard, Michel Bouquin,
Maurice Carrillon-Castor, Suzanne Clignet,
Hubert Comrie, Jean-Luc Culi, Bernard Debrades,
Christian Debrades, Catherine Dehan, LCI Pierre-Eric Durand,
Monique et Roland Emery, Delphine Flory, André Franc,
Sylvie et Bernard Gauthier, Jean-Luc Gauthier, Roger Gauthier,
Patrice Job, Hubert Jourdain, Louis Jourdain, Cyril Lachetonne,
Marie-Madeleine, Nicolas et Antoine Marquart-Modin,
Jacques Mamey, Jean-Pierre Masse, Raymond Pétreu,
Francis Radoux, Léo Raymond, Jean Rigault,
Florence Romagnon, Didier Roux, Eric Segonne,
Francine et Elie Tassin de Saint-Péreuse, Denis Thieriot,
Alyette Touchaleux, Marie-Raphaëlle Vieilleux,
Dominique et François-Paul Voisin, François Wippl.



Maurice Bonté
1904/1998

Né le 22 septembre 1904
à Zonnebeke (Belgique).
Sergent à la 23ème D.B.L.E.
Compagnon du 7 mars 1943.
Inhumé à Saint Père (Nièvre).

Henry BOUQUILLARD
1908/1941

Né le 14 juin 1908 à Nevers (Nièvre).
Sous Lieutenant Pilote de Chasse
des F.A.F.L. - R.A.F.
Abattu le 11 mars 1941.
Mort pour la France.
Compagnon du 29 janvier 1941.
Inhumé à Nevers (Nièvre).

Charles Clignet
1891/1996

Né le 21 janvier 1891
à Inpuy (Nièvre).
Docteur en Médecine.
Résistance Intérieure.
Déporté à Buchenwald.
Compagnon du 26 septembre 1943.
Inhumé à Vierzon (Cher).

Paul Jourdiér
1907/1995

Né le 20 octobre 1907
à Nevers (Nièvre).
Chef d'Escadrons
Fondateur du 1er R.M.S.M.
Compagnon du 1er février 1941.
Inhumé à Verment (Nièvre).

Jacques Renard
1914/1944

Né le 16 avril 1914
à Saint Léger de Fougeret (Nièvre).
Enseigne de Vaisseau.
Résistance Intérieure.
Fusillé le 15 août 1944
Mort pour la France
Compagnon du 19 octobre 1943.
Inhumé à Nice (Alpes-Maritimes).

Pierre de Saint Péreuse
1910/1995

Né le 2 juillet 1910
à Moulins (Allier).
Lieutenant-Colonel des F.A.F.L.
Commandant le G.B. Lorrain
puis le G.B. Bretagne.
Compagnon du 26 juin 1941.
Inhumé à Saint Péreuse (Nièvre).

Élie-François Touchaleux
1914/2010

Né le 15 octobre 1914
à Lormes (Nièvre).
Lieutenant de Vaisseau
des F.N.E.L.
Compagnon du 17 novembre 1945.
Inhumé à Lormes (Nièvre).

Pierre de Saint Péreuse, Lier : Pierre Tassin de Saint Péreuse.
D.B.L.E. : Denis Boige de Léglise Évangéline.
F.A.F.L. : Francis Aériennes Françaises Libres.
F.N.E.L. : Forces Navales Françaises Libres.
G.B. : Groupe de Bombardement.
R.A.F. : Royal Air Force.
R.M.S.M. : Régiment de Marche de Spahis Marocains.
Photos des Compagnons de la Libération :
Bonté, Clignet, Jourdiér, Renard, Tassin de Saint Péreuse.
Touchaleux : © Musée de l'Ordre de la Libération.
Bouquillard : © Eric Segonne.

Remerciement à tous ceux sans qui ce projet n'aurait pu se réaliser :

Rémi Billet, Henry Bouquillard, Michel Bouquin, Martine Carrillon-Couvreur, Suzanne Cliquet, Hubert Couprie, Jean-Luc Culié, Bernard Debrades, Christian Debroux, Catherine Dehais, LCI Pierre-Éric Durand, Monique et Roland Emery, Delphine Fleury, André Franc, Sylvie et Benoît Gallet, Jean-Luc Gauthier, Roger Guillaumet, Patrice Joly, Hubert Jourdier, Louis Jourdier, Cyril Lohbrunner, Corinne Mangel, Marie-Madeleine, Nicolas et Antoine Macquart-Moulin, Jacques Mannevy, Jean-Pierre Manse, Raymond Pétrus, Françoise Radoux, Léa Ravaud, Jean Rigault, Florence Roumeguère, Didier Roux, Éric Segonne, Alyette Touchaleaume, Françoise et Élie Tassin de Saint Péreuse, Denis Thuriot, Marie-Raphaëlle Vieillescazes, Dominique et François-Paul Voisin, François Wiegel.



**Le regard de trois descendants
de Compagnon nivernais
sur leur parent**



Élie Tassin de Saint Péreuse sur son père :



« Un homme d'exception » comme le qualifia Jean Michot, ancien maire de Saint-Péreuse qui fut d'abord son 1er adjoint, dans son discours prononcé à l'occasion des 10 ans de sa disparition en 2005 »

Pierre de Saint Péreuse (2 Juillet 1910 – 29 Décembre 1995) appartenait à une famille d'officiers.

Après avoir passé son baccalauréat, à cause des difficultés financières de ses parents provoquées par la crise de 1929, il abandonna l'idée de faire les études scientifiques supérieures qu'il envisageait, et décida de s'engager.

Bien que rêvant déjà d'aviation, il opta d'abord pour la cavalerie, probablement par tradition familiale.



Pierre Tassin de Saint Péreuse

Début Juin 1940, il obtint à Meknès son brevet de pilote sur bimoteur.

C'est à Casablanca, alors qu'il s'apprêtait à rejoindre sa nouvelle affectation en France à Aulnat qu'il entendit l'appel du 18 juin par un général qu'il ne connaissait pas encore.

Après un long périple passant par Gibraltar et la Grande Bretagne, il se retrouva en Décembre 1940 au Tchad à Fort-Lamy (Ndjamena aujourd'hui).

Très vite il prit successivement le commandement des 2 groupes de bombardement léger qui venaient en appui de la colonne Leclerc, d'abord le Lorraine puis le Bretagne jusqu'à sa très grave blessure dans un accident d'avion en Juillet 1943. A la suite de celui-ci il fut amputé de la jambe droite et resta hospitalisé pratiquement jusqu'à la fin de la guerre d'abord en Algérie puis en Angleterre avec quelques rémissions de courtes durées. Il ne retrouva la France qu'en Avril 1945, soit 5 ans après l'avoir quittée.

La particularité de ces 2 groupes de bombardement était qu'ils ont toujours été constitués uniquement par des Français en restant toujours sous commandement français.

Par choix clairement exprimé, c'est dans ces conditions que voulait servir Pierre de Saint Péreuse. Le 17 Octobre 1940, dans une lettre à un de ses proches en Angleterre, il écrivait en effet:

« Evidemment en se plaçant d'un point de vue personnel, il est certainement plus agréable de servir dans une escadrille anglaise mais j'estime que sous les ordres du général de Gaulle, nous pouvons faire une œuvre plus utile »

Cela traduit bien la profondeur de l'engagement de ce jeune homme qui venait d'avoir 30 ans ainsi que ce qu'il souhaitait pour l'avenir de son pays.

Après 1958, il ne fut pas toujours d'accord avec le chef de la France Libre. Cela l'amena au moment même où il allait passer général à démissionner très brutalement de l'armée en 1962 à cause de la condamnation à mort qu'il estimait injuste*1, du général Edmond Jouhaud, un des 4 généraux putschistes, ancien chef d'état-major de l'Armée de l'Air.

Pour Pierre de Saint Péreuse, le respect de ses propres valeurs était plus important qu'une promotion par ailleurs amplement méritée.

Néanmoins dans une interview qu'il donna au Journal du Centre après la mort du général de Gaulle, très affecté par sa disparition, il déclara :

« Il était pour moi ce qu'il était pour tout le monde : un grand bonhomme un peu distant quand on ne le connaissait pas intimement mais d'une autorité surprenante »

Le général Stéphane Abrial, ancien chef d'état-major de l'Armée de l'Air, dans la préface du livre consacré à Pierre de Saint Péreuse, « des ailes pour la France Libre », a écrit à propos des anciens combattants :

« Ceux qui ont fait le plus de choses extraordinaires

sont toujours d'une grande modestie, d'une absolue discrétion : Saint Péreuse est l'archétype de cette attitude »

C'est cette même modestie que l'on retrouve dans le préambule aux quelques notes qu'il a laissées sur son parcours pendant la guerre :

« Objectivement je tiens à préciser que placés dans les mêmes conditions que moi, la plupart des officiers de carrière auraient réagi de la même façon, c'est dire que je n'en tire aucune gloriole.

Si pendant la guerre mon avancement fut rapide*2, cela est dû au fait d'avoir survécu, alors que d'autres, aussi qualifiés sinon plus, ont été tués. »

Courageux pendant la guerre, il le fut ensuite en assumant sans jamais se plaindre, la perte de sa jambe malgré d'une part les terribles douleurs qu'il endura sa vie durant à cause de cela et d'autre part tout ce que cela lui empêcha de réaliser. Ayant frôlé la mort à plusieurs reprises, tant en opérations de guerre que pendant ses 2 ans d'hospitalisation après son accident, son désir de vivre lui permit de surmonter ces réelles difficultés, en étant un homme toujours bienveillant, ayant un grand sens de l'humour sans aucune méchanceté et très attaché à sa famille.

Après sa démission de l'armée à 51 ans, Pierre de Saint Péreuse travailla de 1962 à 1973 comme directeur des relations extérieures à la SNECMA (Société Nationale de Construction et d'Etudes de Moteurs d'Avion, intégrée depuis 2006 au groupe SAFRAN).

La retraite d'un colonel n'était en effet pas suffisante pour élever ses 2 enfants qui en 1962 n'avaient que 11 ans et 9 ans.

A propos de son départ de l'armée, il dira juste avoir regretté non pas sa démission, mais l'esprit de camaraderie qui existait dans l'armée et qu'il ne retrouvait pas dans le civil.

Lorsque l'heure de la retraite civile arriva, toujours tourné vers les autres, il accepta uniquement par devoir alors qu'il aspirait uniquement à prendre enfin du repos, la charge de maire de sa commune, Saint-Péreuse. Il y accomplit des actions importantes telles que le regroupement scolaire des 3 villages limitrophes, la mise en place de la collecte des déchets, l'extension des réseaux d'eau et d'électricité...

Profondément attaché à la propriété familiale, après la guerre, pendant tout le reste de sa vie, il s'attacha à la restaurer.

Catholique convaincu, d'une grande ouverture d'esprit, il était clairement un homme du XXème siècle, imprégné des traditions de sa famille mais attentif à l'évolution du monde, qui a toujours voulu pouvoir « se regarder dans une glace » quel qu'en soit le prix à payer. Pour conclure, laissons la parole à un de ses petits-fils qui a retenu la leçon de tolérance donnée par son grand-père :

« Je me rappelle que Bon-Papa m'avait vivement sermonné un jour où je m'étais permis de juger le comportement de certains français restés fidèles au maréchal Pétain pendant la guerre. Il m'avait dit que c'était trop facile de juger après car je n'avais pas été à leur place. Quand je lui avais objecté qu'il n'avait pas eu leur comportement, il m'avait répondu que son choix avait été simple, étant donné qu'il n'était alors pas marié et qu'il n'avait pas d'enfant, ce qui n'était pas le cas de tous. »

Cette conclusion peut être utilement complétée par ce qu'écrivait le colonel Moore, dernier chancelier de l'Ordre de la Libération, dans sa postface au livre consacré à Pierre de Saint Péreuse :

« Cette biographie, fragment de la grande histoire de la Résistance française, méritait d'être écrite pour que l'on n'oublie pas l'engagement et l'esprit de sacrifice de ceux, fort peu nombreux qui, alors que tout pouvait sembler perdu, ont fait le choix de la France »

*1, cette condamnation sera finalement transformée en réclusion à perpétuité quelques semaines plus tard par le général de Gaulle, l'action du 1er ministre, Georges Pompidou, et de quelques membres de son gouvernement y étant pour beaucoup.

*2, lieutenant en 1940, lieutenant-colonel en Mai 1943 à 32 ans

Alyette Touchaleaume sur son père :



« L'exercice est difficile pour moi, d'écrire sur mon père. lui, qui l'a si bien fait dans cet article que j'avais fait passer au journal d'ici, en tout cas en ce qui concernait son engagement dès juin 40, où transparaît son émotion en découvrant de Gaulle au premier 14 juillet 40 alors qu'il défilait à Londres vers la statue du maréchal Foch à Grosvenor square, avec le premier Bataillon de

fusiliers marins, 1^{ère} compagnie à 3 sections d' une centaine d'hommes, dont il avait été à l'origine, avec ses aînés Amyot d'Inville, des Moutis et Détrouyat chargé par l'amiral Muselier de constituer ce qui deviendrait plus tard le premier régiment de fusiliers marins.

Je cite mon père : « le fixant intensément, j'imaginai qu'il disait à Foch : « Je suis de Gaulle, votre cadet. Vous avez mené à la victoire les plus grandes armées du monde. Moi, j'ai bien peu de soldats mais ce sont les fils des vôtres. Ensemble nous effacerons la honte... » Puis, lentement, il passa sur le front de ses minces cohortes, et chacun la gorge serrée, chercha son regard et comprit que cet homme grave, résolu et prophétique, ce général au nom prédestiné venait de nous rendre la fierté et l'espoir. Désormais nous savions pourquoi nous combattions ».



Elie France Touchaleaume est né, 6^{ème} de 9 enfants, le 15 octobre 1914, dans le vieux château de famille de Lormes où il me disait avoir vu, garçonnet, sa mère faire atteler leur phaéton pour rendre visite à une cousine éloignée de 30 km. Un autre siècle ! Avec un sens de la famille et de respect aux anciens qui le caractérisait tout comme ses frères et sœurs, tous élevés chez les religieux dès l'âge de 6 ans, il excellait au partage de l'histoire de ses ancêtres aux côtés de l'Empereur, et même moi, sa fille, il m'a fait vibrer à leurs exploits, mais il ne parlait pas ou peu des siens. Passionné de voile, nous étions proches à bord de notre voilier « Lobélia » où je lui servais de mousse et il m'avait si bien amarinée, qu'il était fier de moi, montée en tête de mât pour dégager une drisse : j'avais quinze ans et grâce à lui, un peu garçon manqué !

Cette forme de modestie, je l'ai retrouvée auprès de ses amis compagnons lors de leurs retrouvailles officielles ou officieuses où le plaisir de se revoir l'emportait sur ce qu'ils avaient fait d'héroïque, les uns et les autres.

Le témoignage de son officier en second, Marc de St Denis, lors de la prise de commandement de la corvette « Lobélia » par le « beau Touche » en mai 43, montre des qualités déjà affirmées, de cet homme jeune, de 25 ans : « Dès que nous vîmes le nouveau venu, nous fumes, tous, conquis par son charisme exceptionnel... il resplendissait d'équilibre souriant et de dynamisme. J'ajouterai que, bien qu'originaire de la marine marchande, il avait l'allure et le comportement d'un militaire d'active. A toutes ces qualités, il faut ajouter qu'il était fort beau garçon et que sa réputation de tombeur de belles filles, l'avait précédé jusqu'à Greenock. Tout ceci lui donnait évidemment un grand prestige auquel nous étions, tous, sensibles ».

De mon côté, j'ai pu ressentir la grande pudeur et réserve dont il faisait montre quant à ses émotions, même auprès de sa fille unique : la seule fois où je l'ai aperçu les larmes aux yeux, c'était le jour de l'annonce de la mort du Général de Gaulle.

Éric Segonne sur son oncle :



« J'ai pris conscience sur le tard de l'importance de son engagement.

Nous savions tous que nous avions un oncle qui avait été tué en Angleterre, au-dessus de Londres, comme pilote pendant la guerre. Il y avait une photo de lui avec un petit ruban tricolore, en biais, dans le coin supérieur gauche du cadre, sur le bureau de notre grand-mère, ainsi que ses décorations encadrées et accrochées au-dessus du même bureau. Dans une des bibliothèques du couloir, sa casquette de pilote était posée au milieu des livres. Nous avions entendu parler « des carnets d'Henry » sans jamais les voir.

Il avait aussi son avenue à Nevers.

Au cours de conversations informelles, il arrivait qu'Henry soit évoqué à travers ses exploits d'enfant ou d'adulte et lorsque l'on posait une question c'était toujours l'image d'un casse-cou et d'une tête brûlée qui nous était systématiquement renvoyée.

La référence sur sa guerre était :

« Les carnets de René Mouchotte » qui était dans toutes les bibliothèques familiales. Le volume le plus intéressant était celui de notre grand-mère, parce qu'elle l'avait annoté d'extrait du carnet d'Henry. Il y avait aussi ce gros livre vert et noir « Mémorial des Compagnons de la Libération » dans lequel la page 50 lui était consacrée.

Voici l'image que nous avons de cet oncle.



Henry Bouquillard

Depuis une quinzaine d'années, j'ai rassemblé le maximum de documents, d'informations et posé beaucoup de questions. J'ai découvert non pas une tête brûlée, mais un homme posé et réfléchi dans ses décisions et ses actions, quelqu'un d'ouvert et sans a priori sur l'autre, toujours obstiné à réaliser ce qu'il avait décidé de faire.

Son seul défaut était celui d'être très peu économe, donc souvent sans le sou.

Son désir de voler, sa pratique de sports comme la boxe, le foot, son métier, n'entraient pas dans les critères et les principes de l'éducation qui lui avait été donnée. C'est certainement cet anticonformisme qui a motivé cette définition de casse-cou.

Son engagement comme celui de tous ceux qui ont combattu, sans autre pensée que de libérer la France, provoque chez moi une profonde admiration et un très grand respect. Ils ont fait librement le choix de sacrifier leur quotidien, leur famille, leurs amis, leurs amours

pour une vie faite d'incertitudes et de danger.

Choix souvent assumé jusqu'au sacrifice suprême.

Xavier de Chérade de Montbron dans une lettre à ma grand-mère a bien défini cet engagement :

« Nous voulions tous passionnément voir notre pays re-devenir libre, mais nous avons tous consenti à offrir non seulement le sacrifice de notre vie, mais aussi celui de le consommer avant la victoire.

« J'aime à croire que la victoire a été gagnée, plus par la somme de sacrifices librement acceptés que par la supériorité du matériel de guerre. »

Un des plus beaux et émouvant témoignage sur Henry Bouquillard est celui de René Mouchotte, qui écrit dans ses carnets :

« La mort de notre pauvre « Grand-Père », nous laisse dans un horrible état de dépression. Henri partageait ma chambre, et ce lit vide, ce silence soudain me cause une bouleversante impression d'isolement.

Sans famille, presque sans amis sur cette terre d'exil, nous nous resserrons les uns sur les autres au point de nous considérer comme frères. A qui nous confierions nous, à qui avouer ses soucis, parler de ses espoirs, avec qui surtout pourrions-nous évoquer la France et le jour béni de notre retour, si ce n'était avec ses frères, qui, chaque jour, partagent les mêmes dangers et subissent la même loi.

Je m'étais fait de Bouquillard un de ces êtres rares que l'on peut nommer ami, et pas un jour je ne manquais d'admirer ses qualités de droiture, de courage. Farouchement décidé dans le but qu'il poursuivait, il se donnait corps et âme au but qu'il poursuivait ; les coups durs, il les subissait sans jamais extérioriser sa mauvaise humeur.

Nous voici trois maintenant, un peu plus unis peut-être, de plus en plus décidés à continuer et à venger notre pauvre « Bouqui ». Dieu le permette. »*1

Pour moi, la leçon principale de l'engagement d'Henry Bouquillard et de ses camarades, peut se traduire en un postulat :

« Choisir, Agir et Assumer »

*1, Les carnets de René Mouchotte, Édition Flammarion 1949

Les Compagnons de la Libération nivernais en images



Maurice BONTE



La 13ème DBLE à Bir Hakiem



La 13ème DBLE en Italie, passée en revue par le général de Gaulle

Henry BOUQUILLARD



*Hurricanes du 615 Sqn aux décollages
Photo : battleofbritainblog.com*



*Juillet 1940, St Athan en Angle-
terre de gauche à droite:
Léon Weinstein, Henry Bouquil-
lard, Jean-Louis Forsans, Romain
Kacew (dit Romain Gary) et
Maurice Daligot.
Photo : Éric Segonne.*

Charles CLIQUET



Le général de Gaulle décore Charles Clquet



Charles Clquet témoigne dans un procès après la guerre

Paul JOURDIER



Paul Jourdiier et ses Spahis



L'Escadron Jourdiier du 1er Spahis en Juillet 1942

Pierre TASSIN de SAINT PÉREUSE



*Le groupe de bombardement "lorraine" en Lybie
le 6 décembre 1941 devant un bombardier Blenheim*



*De gauche à droite : le capitaine Pierre Tassin de Saint Péreuse,
le flight -lieutenant Van Wick et le commandant d'un Squadron voisin*

Élie-France TOUCHALEAUME



*1^{er} Bataillon de Fusiliers Marins
De gauche à droite, Hubert Amyot d'Inville, Élie-
France Touchaleaume, Philippe le Bourgeois, Pierre
Lacoin, Jean des Moutis*



*Le navire des FNFL, K05 "La Lobelia" qui sous son commandement coula un
sous- marin allemand dans l'Atlantique Nord*

Marcel SUARES



*L'auto mitrailleuse Panhard prise aux Allemands à Paris,
par Marcel Suares, Marcel Bontemps, Jean Le Redon du maquis
Julien, et ramenée dans la Nièvre, défile le 9 septembre 1944,
à la tête du bataillon Julien, à Nevers*

Maurice BONTE



Henry BOUQUILLARD



Charles CLIQUET



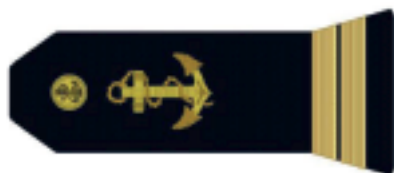
DÉCORATIONS

Paul JOURDIER



DÉCORATIONS

Jacques RENARD



ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1^{ère} CLASSE

ADJOINT AU CHEF
DU
MOUVEMENT « LIBÉRATION »
DE LA
RÉGION DE TOULOUSE



N° 1425

CHEF RÉGIONAL
DES F.F.I.
DE LA
RÉGION R2
(MARSEILLE-NICE)



DÉCORATIONS



Pierre TASSIN de SAINT PÉREUSE



PILOTE



LIEUTENANT-COLONEL



G.B. LORRAINE



G.B. BRETAGNE



DÉCORATIONS

Élie-France TOUCHALEAUME



Conception des tableaux Eric Segonne

POSTFACE



LES COMPAGNONS DE L'HISTOIRE DE FRANCE

par

FRANÇOIS BROCHE,

Historien

Président d'honneur de l'Association des Familles de Compagnon de la Libération

Le 24 octobre 1940, trois semaines après avoir promulgué un premier statut mettant les Juifs de France au ban de la communauté nationale, le maréchal Pétain rencontre Hitler à Montoire. Six jours plus tard, il déclare dans un discours radiodiffusé : « C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française [...] que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. » Et tant pis si l'honneur et l'unité française n'étaient plus, désormais, que des mots vides de tout sens...

Le triste rendez-vous de Montoire a, du moins, un mérite : il offre à ceux qui doutent encore une éclatante justification de l'action entreprise le 18 juin précédent. « Qui donc maintenant, s'écrie de Gaulle le 26 octobre à Brazzaville, ne comprendrait pas ce que nous sommes, ce que nous voulons, nous, les Français libres ? » Dès le lendemain, par un « Manifeste » et deux ordonnances, il fixe la position nationale et internationale de la France Libre – de la France tout court. « Il n'existe plus de gouvernement français, constate-t-il. En effet, l'organisme sis à Vichy qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur. » Il convient donc qu'un pouvoir nouveau soit chargé de diriger l'effort de guerre français. Il ne s'agit pas encore de créer un gouvernement, mais d'exercer des pouvoirs « au nom de la France ».

Pour l'assister dans sa tâche, il constitue un « Conseil de défense de l'Empire » composé de neuf membres. La première ordonnance en définit la mission et les compétences : ce sont pratiquement celles d'un véritable gouvernement, à cela près que toutes les décisions sont prises, en dernier ressort, par le général de Gaulle. La seconde ordonnance en fixe la composition¹. Dans les premiers jours de novembre, de Gaulle met en place la hiérarchie civile et militaire chargée de diriger et de coordonner l'effort de guerre en Afrique. Le 11, il commémore, dans un nouveau discours à la radio de Brazzaville, le 22^e anniversaire de la victoire de 1918 en rendant un vibrant hommage au maréchal Foch, à la volonté, à l'intelligence, au courage, à la loyauté de l'ancien généralissime des armées alliées. Cinq jours plus tard, une « Déclaration organique » vient compléter le « Manifeste » et les deux ordonnances. Ce long texte, rédigé par Pierre Tissier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, rallié de la première heure, démontre de manière magistrale l'illégalité et l'illégitimité du « pseudo-gouvernement de Vichy » et la validité de l'autorité provisoirement constituée sous la direction du « général de Gaulle, chef des Français libres », en attendant que la volonté du peuple français se soit exprimée « sans contrainte et sans équivoque ».

¹ Neuf membres : Catroux, Muselier, Larminat, Eboué, Sautot, Sicé, Cassin, Thierry d'Argenlieu, Leclerc (ils seront tous faits Compagnons de la Libération).

Le même jour, confirmant ainsi, comme le fait observer Jean-Louis Crémieux-Brilhac², « les prérogatives régaliennes du "nouveau pouvoir" », de Gaulle promulgue l'ordonnance n° 7 créant l'Ordre de la Libération, dont les membres, désignés par le seul chef des Français libres, porteront le titre de « Compagnons de la Libération » et recevront la croix de la Libération récompensant « ceux des nôtres qui se seront signalés, dans cette haute et âpre campagne, pour la libération de la France ». Cette campagne a connu des débuts prometteurs : le ralliement de la Nouvelle-Calédonie (juillet), de trois territoires de l'Afrique équatoriale (août), enfin de l'Océanie (septembre) ont donné l'impression que l'Empire ne tarderait pas à échapper au gouvernement de Vichy. Mais, dans les derniers jours de septembre, de Gaulle a subi une cruelle déconvenue devant Dakar : le gouverneur vichyste de l'Afrique occidentale a brutalement repoussé son invitation à rejoindre le camp allié. Après un moment de découragement, de Gaulle a été rassuré par l'accueil que Leclerc lui a préparé au Cameroun. Et c'est à Douala que, le 20 octobre 1940, il fait part à ses proches de son projet de créer une décoration spéciale pour les combattants de la première heure.

Il n'est pas question de distribuer des Croix de la Légion d'Honneur : s'il incarne depuis le 18 juin la légitimité française, de Gaulle n'est pas encore à la tête d'un Etat constitué. A ses yeux, depuis le 10 juillet et l'instauration d'un « Etat français » en lieu et place d'une République désormais abolie, l'Ordre de la Légion d'Honneur a cessé d'être habilité à décerner toute décoration. L'affaire est d'importance : la poursuite des combats est toujours allée de pair avec la reconnaissance accordée aux combattants. L'ambition est ainsi clairement affirmée dès le départ : il ne s'agit nullement de créer une nouvelle décoration, mais bien un nouvel Ordre regroupant les plus valeureux de ceux qui le rejoindront. A la fin de la guerre, seuls 1030 hommes et 6 femmes auront été reconnus dignes d'appartenir à cette « chevalerie exceptionnelle », selon le mot de l'un d'eux, André Malraux.

Les Compagnons ne sont pas seulement des officiers ou des soldats, des ingénieurs ou des spécialistes des industries d'armement, expressément invités à le rejoindre dans l'Appel du 18 juin, ainsi que dans les allocutions des 22 et 24 juin 1940 ; ce sont des « Français qui veulent rester libres » et qui appartiennent à toutes les catégories socio-professionnelles, à toutes les religions, à toutes les formations politiques, à toutes les générations. « L'Ordre est composé d'une somme de destins individuels dont le dénominateur commun est le refus absolu de la défaite et la valeur exemplaire de l'engagement dans la France Libre et dans la Résistance³. »

Contrairement à l'Ordre de la Légion d'Honneur, largement ouvert avant 1940 et plus encore depuis 1945, et aussi à la Médaille de la Résistance (qui compte 65.000 porteurs), l'Ordre de la Libération est demeuré un ordre fermé. Seul décideur de l'attribution, le général de Gaulle a choisi de ne plus décerner de Croix de la Libération après son départ du pouvoir, le 20 janvier 1946. Après son retour, en juin 1958, il aurait, dit-on, songé à rouvrir la liste, situant le nombre idéal des Compagnons entre 2000 et 3000⁴. Ce projet, selon toute probabilité, était inspiré par un désir de rééquilibrage en faveur des résistants de l'intérieur (dont les hauts faits n'étaient pas toujours portés à la connaissance du Général et de ses représentants pendant la guerre) et aussi, on était en droit de l'espérer, en faveur des femmes et des ultra-marins, qui avaient eu un rôle primordial trop souvent méconnu dans les combats des Forces françaises libres. En fin de compte, seules deux personnalités étrangères furent admises dans l'Ordre après la forclusion de 1946 : Winston Churchill (18 juin 1958) et, à titre posthume, George VI (2 avril 1960).

Dans leur immense majorité, les Compagnons auraient pu reprendre à leur compte le mot d'un des premiers reconnus, le capitaine Jacques Le Forestier de Vendœuvre : « J'obéis à ma conscience. » C'était aussi simple que cela, et, aux yeux des Compagnons et de tous les Français libres, il n'y avait aucun mérite à le faire, ni aucune récompense à en attendre. De Gaulle le premier n'avait pas pour habitude de féliciter ou même de remercier ceux qui l'avaient rejoint : ils n'avaient fait que leur devoir. Saluant un groupe de volontaires qui venaient d'arriver à Londres, le 6 juillet 1940, il leur adresse ces mots : « Je ne vous féliciterai pas d'être venus, vous n'avez fait que votre devoir. Quand

2 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre, de l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1996, p. 140.

3 Christine Levisse-Touzé, Vladimir Trouplin, *Paris, Compagnon de la Libération*, Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2010, p. 62.

4 Guillaume Piketty, Vladimir Trouplin, *Les Compagnons de l'aube*, éditions Textuel/Ministère de la Défense, 2014, p. 23.

la France agonise, ses enfants se doivent de la sauver. » C'est à peine s'il laisse tomber – en juin 1940 devant Jean Simon et Pierre Messmer qui viennent de le rejoindre, comme en août 1944, devant Jacques Chaban-Delmas, que vient de lui présenter Leclerc – ce bref commentaire : « C'est bien. » Aucun Compagnon n'aura droit à plus – sauf après sa mort, dans les lettres de condoléances que de Gaulle adresse aux veuves... Bien sûr, cette décoration les fait sortir du lot, mais elle ne leur confère aucune supériorité par rapport à leurs camarades de combat. Leur fierté, leur honneur, c'est d'avoir dit « non » - si possible dès 1940. Ils sont tous égaux dans ce refus fondateur comme ils le sont au sein de l'Ordre, où n'existe aucune hiérarchie.

*

« Je ne sais s'il reste encore quelqu'un pour comprendre ce que ce ruban vert et noir voulait dire alors pour nous. [...] Je m'aperçois souvent, sans surprise, aux questions que l'on me pose, combien rares sont ceux qui savent ce qu'est la Croix de la Libération et ce que ce ruban signifie. Il est très bon qu'il en soit ainsi. Alors que tout, à peu près, a été oublié ou galvaudé, il est bon que l'ignorance préserve et mette à l'abri le souvenir, la fidélité et l'amitié. » (La Promesse de l'aube)

Le désabusement montré par Romain Gary en 1960 n'est plus de saison. Près de soixante ans plus tard, alors que les derniers Compagnons parviennent au terme de leur grand âge, l'Ordre de la Libération occupe dans la mémoire française une place qu'il ne sera au pouvoir d'aucun homme, d'aucun groupe, d'aucun régime de faire disparaître. « Nous parlons au nom de nos survivants – qui parlent au nom de leurs morts – qui parlent au nom de tous les morts », disait encore Malraux. Les Compagnons ne se voient reconnaître qu'un seul droit : celui de porter la Croix dans les grandes occasions. Autrement, ils n'ont que des devoirs – et, par-dessus tout, celui de se montrer fidèles à la « certaine idée de la France » sur laquelle Charles de Gaulle a inscrit son action dans l'histoire de France. A sa suite et sans l'avoir cherché, les Compagnons de la Libération se sont à jamais inscrits dans l'histoire de France.



« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »